



# PROJET D'AVENANT MÉCANISATION UN ACCORD AU RABAIS !

C'est avec des attentes fortes que la CGT a répondu présent lorsqu'au mois de septembre 2020, la direction a convié les organisations syndicales à négocier un avenant à l'accord mécanisation. En effet, suite à ses incessantes interventions, notamment lors des réunions du comité social et économique (CSE), notre organisation syndicale espérait, comme les salariés, que de réelles améliorations de cet accord étaient possibles. **C'est bien sûr tout le contraire qui s'est produit !**

La direction s'est contentée, comme à son habitude, de proposer un avenant indigne d'une entreprise appartenant au groupe La Poste ! Cette négociation est un leurre, un simple tour de passe-passe économique et budgétaire. Le seul but poursuivi par Mediapost est bien de faire encore plus d'économies sur le dos personnel assumant totalement les conditions de travail désastreuses actuelles.

## UN VÉRITABLE REcul SOCIAL

Avec cet avenant, l'accord « Méca » deviendrait pire encore que les deux anciens accords, ceux-là même que nous voulions faire évoluer depuis des années !

### Que prévoit ce nouvel avenant ?

- **La suppression pure et simple de la grille des primes de remplacement.** Cette grille permettait pourtant aux préparateurs manutentionnaires qui remplaçaient un pilote machine et aux pilotes machines remplaçant le chef d'équipe, d'obtenir une prime qui venait valoriser leur implication au sein de l'entreprise, tout en acquérant de nouvelles compétences. Le nouveau système que souhaite mettre en place la direction prévoit une prime annuelle de 80 € brut/an (**5 € net/mois**) censée récompenser vos engagements et vos efforts au quotidien. Bien sûr cette prime sera subordonnée au présentisme, ce qui implique qu'en cas d'absence (arrêt de travail ou autre), elle sera réduite en conséquence. **Merci patron !**
- L'augmentation des variables pour les pilotes machine de 200 € les faisant passer de 300 à 500 €. On pourrait louer cette avancée de la part de la direction, malheureusement **rare seront les salariés concernés qui arriveront à toucher l'intégralité de cette prime.** En effet, celle-ci sera conditionnée à des objectifs inatteignables et soumis à des résultats économiques plus qu'incertains. **Merci patron !**
- **Le passage au point 1.2 se fera à la discrétion et au bon vouloir du RPF.** L'égalité de traitement et la justice sociale ? Oubliez ! **Merci patron !**
- La mise en place d'une polyvalence totale sera imposée à tous les salariés **sans aucune rétribution supplémentaire** et de façon totalement arbitraire. **Les salariés seront donc ainsi corvéables à merci. Merci patron !**
- **La semaine de référence sera du lundi au samedi.** Sachant que Mediapost veut imposer la semaine du mardi au samedi, avec une possible alternance des jours de repos des samedi / dimanche et dimanche / lundi sans roulement régulier, l'alternance se fera donc, non pas en fonction de l'accord et du bien-être des salariés, mais uniquement en fonction des volumes, des effectifs et des délais. Cette organisation s'adaptera donc à la montée en charge, au manque d'effectif et aux impératifs de mise à disposition des documents pour la distribution. **Merci patron !**

## DES PROPOSITIONS INDÉCENTES

Pour la CGT, ce projet d'avenant, nuisible pour tous les salariés de la Méca, prouve toute la considération que peut avoir de la direction pour ceux qui sont la richesse de l'entreprise.

La CGT qui continue d'exiger la mise en place d'une négociation loyale et sérieuse pour cet avenant à l'accord mécanisation, revendique :

- une politique salariale ambitieuse impliquant une augmentation conséquente des rémunérations des préparateurs manutentionnaire, des magasiniers, des pilotes machine et des pilotes réception ;
- le maintien de la grille des primes de remplacement pour les préparateurs manutentionnaires et les pilotes machine ;
- une prime de productivité et d'assiduité pour tous les salariés de la mécanisation ;
- une prime panier afin que les salariés puissent se restaurer à moindre coût ;
- une prime de salissure ;
- le passage automatique au point 1.2 de tous les préparateurs manutentionnaires dès 6 mois de présence, temps nécessaire pour être polyvalents ;
- la rémunération des heures supplémentaires au-delà des heures prévues par le planning à 25 % ;
- le maintien et la généralisation du roulement régulier des 2 jours consécutifs de repos, soit le samedi / dimanche, soit le dimanche / lundi ;
- l'abaissement du seuil du flux nécessaire à la création du poste de pilote réception.

**Salariés de la mécanisation,  
Vous en avez assez du mépris de la direction ?**

**CERTAINS N'ONT RIEN POUR SE PROTÉGER!!...**



**D'autres, ont la chance d'avoir la CGT**

**ALORS, MOBILISEZ-VOUS,  
ELLE SERA TOUJOURS LÀ POUR VOUS !**